L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI, 18 FEVRIER 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commencant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains au Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue des Champs Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de..... 1 P. M.
JEUDIS, ... 1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville) 2 P. M.

revenant, quittera Madisonville, les

LUNDIS..... 5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing..... 7 A. M.
VENDREDIS ..... 7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

Excursions

LES DIMANCHES par le train de 9 A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE, Agents
No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne,favorite pour le service rapide (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques). partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Lebouef, samedi 18 février
LA NORMANDIE, Kupé, samedi, 25 février
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 4 mars

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine..... $80 et $100 et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..... $60
Entrepont, $24 50, avec aménagements supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
—On A— 45 rue Baronne

A. MOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Steamers :

LOUISIANA..... Mercredi, 22 fév
KNICKERBOCKER..... Mercredi, 1er mars.
HUDSON..... Mercredi, 8 mars.

Partirent de leur quai à 5 p. m. au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle Angleterre et de l'Europe.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant le CROSS-WALL "TEXAS PACIFIC LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux points du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour des points au Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi

Les repas pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans
Alexandria
Local..... 7.45 a.m
San Antonio
Express..... 5.00 p.m
California Express, daily, 9:45 a.m
Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio. New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 9:45 a. M.

Arrivée à N-Orléans
Alexandria
Local..... 5.50 p.m
San Antonio
Express..... 6.45 p.m
California Express, daily 10:55pm

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux 2018 St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

OC
Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules
Eclairés au Gaz.

Part de la N.-Orléans	No 2 Limited 5:00 p.m.	No 6 Local. 8:30 a.m.
Arrive à Meridian	11:10 p.m.	4:30 p.m.
Arrive à Birmingham	3:50 a.m.	1:05 p.m.
Arrive à Chattanooga	8:00 a.m.	7:00 p.m.
Arrive à Burgin	3:47 p.m.	3:39 a.m.
Arrive à Lexington	4:45 p.m.	4:35 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:20 p.m.	7:20 a.m.

Le Queen and Crescent and East Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules solides de la Nouvelle Orléans à Washington, et char-bufas pour New York.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

D. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Ticket Agent
Cincinnati, O. New Orleans.

Etat de situation semi-annuel
DE LA
UNION NATIONAL BANK
De la Nouvelle-Orléans.
A la clôture des affaires, le 31 décembre 1892

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes	$1,485,780 97
Bons des Etats-Unis	$50,000 00
Prêtes sur les nantissements	6,500 00
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres actions et bonds	314,606 27— 371,106 27
Maisons de banque, meubles et installations	115,500 00
Trésorerie des Etats-Unis	$2,250 00
Change domestique	218,863 35
Change étranger	83,253 19
Espèces	233,096 26
Chèques pour le clearing house	273,404 55— 910 867 35
	$2,883,254 59

PASSIF.

Fonds capital	$500,000 00
Fonds de surplus	$150,000 00
Profits non divisés	163,670 47
Dividende payable le 2 janvier	20,000 00
Circulation	41,100 00
Dû à des déposants et banquiers	1,702,040 21
Dû à des banques étrangères	434,054 75
Ete escomptés	19 389 16
	$2,883,254 59

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-président.
A. LABARTHE, Caissier.
3 janv—1f

FEUILLETON.

No 9. Commencé le 9 février.

TUE-LES !

GRAND ROMAN INÉDIT

—PAR—

GEORGES MALDAGUE.

PREMIÈRE PARTIE.

VI

(Suite.)

Les yeux de Léone depuis un instant restaient fixés sur les siens.

Elle y avait vu passer une lueur, puis s'y étendre un voile qui les troublait.

Elle songea de lui.

—Ma marraine m'a gâté beaucoup, dit-elle; elle m'a fait de riches cadeaux; j'ai des bijoux comme bien des jeunes femmes n'en ont pas.... Je puis m'en défaire.... n'en garder qu'un ou deux de ces souvenirs.... Le prix qu'ils me rapporteront, me fera vivre jusqu'au jour où mon travail me suffira....

Mais vous n'y pensez pas, ma pauvre enfant.... Voyons, écoutez moi.... écoutez-moi, Léone!

Il se jetait devant la porte, vers laquelle elle marchait.

—Il faut que vous m'écoutiez.... il le faut, dans votre intérêt.... Non seulement, comme je vous le disais tout à l'heure, vous vous tourrez sur ce qu'une besogne artistique peut rapporter à une femme, mais vous, accoutumée à la vie grande et large, comment vous sera-t-il possible de mener cette existence de travail et de privations!.... Vous qui avez eu pour vous servir de nombreux domestiques, vous qui montiez à cheval tous les matins, qui l'après-midi, après les visites, après les stations chez les grands couturiers, faisiez aux côtés de votre marraine, votre promenade au Bois, et qui le soir alliez au bal, vous enfin, qu'on encensait, à qui chacun envoyait l'hommage de son admiration; vous à qui l'on mettait un tapis de fleurs sous les pieds, vous voyez-vous seule, abandonnée dans quelque chambre triste, à pâlir des heures entières sur une peinture difficile, minutieuse, qu'on vous paiera un prix dérisoire, ou à périr de la terre glaise, à tâtiner vos mains à essayer de donner la vie à une figure qu'on ne regardera pas.... Laissez ces luttes aux hommes, à ceux qui sont assez forts pour les supporter.... à ceux qui sont contraints pour vivre de faire jaillir la pensée de leur cerveau, ou de manier l'outil.... Vous sculpteur, pauvre enfant!.... Vous ne savez point quelle vigueur physique il faut déployer dans ce métier-là.... Est-ce que la frêle main d'une femme arrive à manier à bien une vraie œuvre!....

—La femme peut se consacrer au portrait, répondit Léone, avec une impassibilité grave, faire le médaillon, le buste.... Certaines récemment en peinture.... pourquoi d'autres ne réussiraient-elles pas en sculpture?

—Mais avant la réussite!

Il la regardait encore avec un flamboiement dans les yeux.

—Mon parti est pris, dit la jeune fille, à qui ce regard fit passer un frisson glacé entre les épaules: n'essayez point de m'en détourner. Je vous remercie encore, je vous remercie du fond du cœur.... je suis très touchée de votre offre....

—Me promettez-vous, au moins, fit Guy en s'emparant fébrilement, et sans que celle-ci pût s'en défendre des mains de Léone, me promettez-vous que si un jour vous vous trouvez dans la peine, dans le besoin, vous vous adresserez à moi.... à moi d'abord, avant tout autre.

Elle fut sur le point, pour se débarrasser de cette étreinte, de dire:

—Oui.

Mais la mensonge lui répugnait.

Guy de Morelles était le dernier à qui elle recourrait, si la désespérance s'emparait d'elle au jour.

Elle avait l'intuition de ce qu'était son amour.

Et cet amour lui faisait peur.

—Lâchez-moi, prononça-t-elle d'une voix basse, qui ordonnait.

—Pas avant que vous ne m'ayez dit: oui, fit-il sourdement.

—Et si je ne veux point le dire!

—Vous serez dure, vous serez cruelle, vous serez.... Ah! regardez moi.... Ne voyez vous pas que je souffre?

—Lâches moi, répéta plus sourdement Mlle de Livy.

—Je vous aime! articula-t-il, serrant davantage son doigte autour des poignets de la jeune fille.

—Poyez-vous, dans cette maison, où il y a quelques heures il y avait un cercueil, parler d'amour?

—Si de ce cercueil la morte pouvait sortir, elle vous sauverait des dangers de la vie dans laquelle vous voulez vous jeter en vous ordonnant de devenir baronne de Morelles.

—Je ne lui obéirais point! fit Mlle de Livy avec fermeté, en plongeant dans les yeux brillants de son interlocuteur ses yeux résolus.

Et d'un mouvement brusque, imprévu, elle lui échappa.

A l'extrémité opposée de la pièce se trouvait une autre porte, voilée par une draperie de satin bleu pâle, semé de fleurs rosées, comme toute la tenture du boudoir.

Léone s'élança vers cette sortie.

Guy de Morelles y arriva en même temps qu'elle.

—Voulez-vous que j'appelle? demanda la jeune fille; ce que vous faites là est infâme!

—Que fais-je donc! exclama-t-il avec un rire; je me déclare votre chevalier, votre fiancé.... Je vous avoue ma passion, vous restez sans pitié, et c'est moi qui ai tort.... Je suis un infâme!

—Je vous répète qu'on ne parle point d'amour dans une maison où la mort vient de passer.

—Je vous répète qu'on n'est point aussi dure que vous l'êtes.

—Je suis franche toujours.... En une semblable circonstance surtout, il me serait impossible de mentir.

—Ainsi, c'est irrévocable!.... Vous ne voulez rien accepter du baron de Morelles?

—Rien!

—Eh bien, voilà ce que je veux, moi!

En un mouvement rapide, il lui avait saisi la taille qu'il brisait sous son étreinte, pendant que sa bouche ardente meurtrit sur la sienne, froide comme du marbre, un baiser brutal, étouffant le cri qui en jaillissait.

Puis, en gardant son visage au-dessus du visage de la jeune fille, paralysée dans ses bras puissants:

—Ecoute-moi bien: je t'aime! Je te veux, je t'aurai.... Volontairement ou par la force, tu seras à moi, un jour.... J'en fais le serment! ma maîtresse ou ma femme!

Il la lâcha.

Pendant qu'il disparaissait, titubante Léone cherchait un siège.

Au moment de s'y affaisser, elle se raidit.

Et elle resta debout, maîtrisant avec toute la force de volonté dont elle était capable, ses nerfs en révolte.

De sa main frémissante, elle essuya à plusieurs reprises sa bouche souillée par la morsure de cette bouche avide, qu'il lui semblait sentir encore.

L'indignation, le dégoût bouleversaient son être.

Elle ne s'était pas trompée sur la passion de Guy de Morelles.

La jeune fille sortit de cette pièce en jetant un grand portrait de la comtesse—une peinture signée d'un nom de maître, faite il n'y avait pas plus de cinq ans,—un dernier et douloureux regard.

Ce portrait même ne lui appartenait pas.

Le lendemain, dès neuf heures du matin, Léone de Livy quittait l'hôtel de Morelles.

VII

Richard Brottel, pendant les huit jours qui suivirent le double drame dont il avait été le héros, demeura dans un état de prostration à peu près complet.

Le moral, aussi bien que le physique était anéanti.

Dans la chambre assez vaste, assez claire, où il était prisonnier, il restait des heures entières à se promener les mains derrière le dos, l'œil fixe, les sourcils froncés, la bouche crispée, blême.

Parfois, il se jetait sur le lit étroit, placé dans un angle, et essayait, fermant les yeux, de réparer par quelques instants de sommeil, les insomnies cruelles de ces nuits.

Mais, le jour comme la nuit, le sommeil fuyait sa paupière.

Et sa fièvre croissait.

Dans ses artères, le sang bouillonnait; ces temps avaient des battements douloureux, sa peau était sèche et brûlante.

A différentes reprises, il avait reçu la visite de son avocat, Me Leferrier, le père de son ancien condisciple, qui jetait la fatale nouvelle en plein salon, chez Mme de Morelles.

Il l'écoutait à peine, soit que celui-ci lui laissât voir l'acquittement comme certain, soit qu'il permît à ses craintes de percer, au sujet de l'issue du procès.

Le mari n'avait point surpris sa femme en faute.

Les seules preuves existant contre elle étaient les lettres.

Il est vrai qu'elles en constituaient d'irréfutables.

Qu'importait à Richard Brottel!

L'acquittement?

Combien ce mot lui semblait vide.

Acquitté ou condamné par les juges, en resterait-il plus ou moins coupable devant sa conscience?

Et le remords le torturait, peuplait ses nuits de ces cauchemars que l'on fait tout éveillé, le poursuivait le jour, mettait devant ses yeux sans cesse la même vision: sa femme étendue à terre dans sa robe de bal, ses belles épaules souillées par le filet de sang qui coulait du trou rouge de sa tempe.... puis l'autre, l'infortunée foudroyé par une balle en plein cœur.

Non, certes, il n'avait point le droit de les tuer.

Car nul n'est en droit de retrancher du monde une créature, fût-elle vingt fois coupable, fût-elle criminelle.

Le meurtre n'est permis que lorsqu'on se trouve en état de légitime défense.

Il se souvenait avoir été l'adversaire acharné de la peine de mort, celui lui, une représaille inutile, n'empêchant rien, s'arrêtant pas le bras des assassins futurs.

Et il avait mis à mort deux malheureux dont le crime consistait à n'avoir point trouvé l'énergie de résister à un entraînement, à s'être laissé emporter par une folie.

Les êtres humains ne sont-ils pas sujets à toutes les faiblesses, à tous les vertiges?

Avait-il pu résister, lui, à la voix qui ici criait: *Tue les!*

Il n'y a point de crimes passionnels, ou plutôt tous les crimes sont passionnels.

La cupidité, par exemple, qui pousse à un acte de violence un individu quelconque, est un sentiment bas, vil, qu'on ne peut mettre en parallèle soit avec l'aveugle colère d'un homme frappé dans ce qu'il tient le plus cher: son honneur conjugal, mais qu'on est pas moins une passion sous l'empire de laquelle cet individu agit.

Voilà ce que pensait à cette heure le mari.

Il n'oubliait rien, il ne pardonnait rien, mais il se jugeait plus coupable que les coupables.

Puis il se disait que sa vie était brisée, perdue, sans ressource.

Il avait dans les oreilles le cri de sa petite Eve, le fuyant terrifiée:

—Il a tué maman!.... Il a tué maman!....

Plus tard, l'enfant se souviendrait-elle?

Et tout le passé, ce passé de bonheur, d'amour intime revenait en mémoire, lui impitoyable à l'âme, de douloureux regrets, de désespérances sans nom.

A cela, il était tout sacrifié.

Pour que cette vie durât, s'il l'avait fallu, si l'inévitable destin l'y eut condamné, il eût jeté loin de lui son cisseau de sculpteur, il eût renoncé à son art.

Entre sa femme et son enfant, n'eut-il pas trouvé toutes les compensations à ses succès sacrifiés, à son orgueil d'artiste jeté sous ses pieds?

Et à la détente de ses nerfs s'opérait, il avait des accès de désespoir, il pleurait ce bonheur perdu, avec des larmes de sang.

Jamais plus il ne reviendrait.....

Jamais!....

Oh! ce mot, ces six lettres implacables qui résonnent l'implacable fatalité des choses, l'éphémère durée de tout!

Que de vide il laisse dans le cœur et que de dégoût il y met, de mépris pour un monde où nous sommes sans savoir pourquoi, et que nous quitterons de même.

Richard Brottel avait beaucoup changé en ces huit jours.

Ses cheveux étaient gris aux tempes, son front ridé profondément, ses yeux caves.

Il suffisait d'un coup d'œil jeté sur son visage pour être au courant des tortures subies par cet homme.

Me Leferrier fut quelques jours sans venir voir son client.

A sa première visite, celui-ci lui demande des nouvelles de Mme Brottel.

—Elle vit, répondit l'avocat.

Le mari laissa échapper un soupir de soulagement.

—Le sauvera-t-on?

Me Leferrier garda un instant le silence; il hésitait à dire la vérité.

—Oh! parlez, fit son client; je crois qu'il vaudrait mieux pour elle qu'elle fût morte.

—On n'espère pas la sauver, répondit l'avocat; on redoute une méningite.

—Malheureuse! murmura Richard.

Puis, tout haut:

—Elle souffre.... que ne l'ai je tuée comme l'autre.... sur le coup.

—Jusqu'à présent, elle ne paraît point souffrir.... On craint seulement, je le répète, une agonie cruelle.

Mme Brottel resta, en effet, plusieurs semaines dans une torpeur de laquelle elle ne semblait devoir sortir que pour passer par les affres de la mort.

La blessée demeurait paralysée sur tout le côté gauche du corps.

C't était d'assimilabilité partielle, cessa vers le milieu de la sixième semaine.

La liberté entière de ses mouvements revint à la jeune femme.

Mais à peine cette espèce d'amélioration se produisait-elle que la crise éclata.

Une fièvre intense, accompagnée de cris, de délire, s'empara d'elle.

Était-ce la redoutable méningite?

Le liquide céphalo-rachidien qui suintait de la blessure n'y apparaissait plus.

Au bout de quelques jours, il y avait de l'œdème au-dessus de la tempe droite, à la naissance des cheveux.

Les chirurgiens étaient fixés sur l'endroit où le projectile s'était logé.

La trépanation était nécessaire.

Mme Brottel fut transportée dans une de ces maisons de santé réservées aux riches, aménagées comme les hôpitaux; où les praticiens en renom font les opérations les plus difficiles, et où elle aurait toute la tranquillité nécessaire.

La jeune femme avait perdu ses parents, depuis longtemps.

Sans frère ni sœur, pas de dévouement familial autour d'elle.

Quant aux amis, ils étaient rares, à cette heure.

Une créature dont elle ne soupçonnait pas l'attachement, quelques femmes plus tôt, devait la suivre, dans la maison de santé où on la transporta: sa femme de chambre, Martine.

Martine comptait la quarantaine bien sonnée.

C'était une grande gaillarde, brune de teint et de cheveux, une méridionale au geste prompt, à la parole brève, aux yeux vifs.

Veuve de bonne heure, avec un enfant, une fille, qu'elle avait dû confier à des mains étrangères, et qui, mariée maintenant là-bas, au pays, était l'ardente passion, l'adoration de sa vie, condamnée pour gagner son pain à rester séparée d'elle, elle éprouvait le besoin de déverser sur quelqu'un le trop-plein de tendresse de son cœur, et, depuis cinq ans qu'elle se trouvait au service de Mme Brottel, avait pris celle-ci en affection.

Or, Martine, n'aimait point à demi.

Epouvantée du drame, indignée, furieuse contre le mari, la pitié que lui inspirait la femme exaltait encore ce sentiment.

Et elle se trouvait presque heureuse en ce moment, de l'avoir à elle seule, de pouvoir la soigner avec un dévouement de tous les instants, qui l'arracherait peut être à la mort.

N'avait-elle pas entendu dire que de cette opération pouvait dépendre le salut?

Le surlendemain du jour où on emportait Mme Brottel toujours inconsciente de chez elle, devait avoir lieu cette dangereuse opération.

Elle se fit le matin, à dix heures.

Tandis qu'un des internes plaçait dans un linge roulé en cornet, la petite éponge destinée à recevoir le chloroforme, la chirurgien se lavait les mains au savon et à la brosse, les trempait dans un bain d'alcool, puis dans un bain de sublimé.

Les instruments baignaient dans un récipient contenant de la paraffine, chauffée à deux cents degrés, à l'aide d'une lampe à s'cool.

Les trois aides étaient prêts.

Le chirurgien passa en grande blouse de toile écrue, serrée aux poignets.

Le premier interne approcha le cornet de la bouche de la malade.

Tandis que le second sortait les instruments,—qu'il donnerait tour à tour,—de leur récipient, et les essuyait soigneusement, le troisième préparait les linges nécessaires.

La jeune femme ne résista pas longtemps aux inhalations anesthésiques du chloroforme.

En quelques instants, elle fut plongée dans cette léthargie profonde qui engourdit la douleur.

On l'étendit sur une table horizontale, au dossier relevé, un obusier comprimant chaque jous, de manière à contraindre la tête à une immobilité complète.

Et la minute solennelle arrivait.

D'une main ferme et sûre, l'opérateur taille sur le cuir chevelu une incision en croix, décolle le périoste et applique une couronne de trépan qu'il fit tourner doucement, les dents entamant la dure-mère, le perforant comme un vilebrequin perforerait la pierre.

Une seconde incision de la substance cérébrale, et l'abcès percé s'épanche de la cavité injectée aussitôt d'eau phéniquée.

Rentrant les lèvres de la plaie cérébrale, l'habile praticien aperçut un corps noir qu'il enleva avec des pinces. C'était la balle, légèrement déformée par son passage à travers l'os.

Un drain de caoutchouc placé dans la plaie, il n'y avait plus qu'à opérer la suture de la dure-mère, puis la suture de la peau recouverte de poudre d'iodoforme, de ouate salicylée, et à envelopper d'un bandage.

Le patiente se réveilla dans un coma bien prononcé.

La trépanation avait merveilleusement réussi.

(A suivre.)

BANQUES.

Etat de situation de la
New Orleans National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 9 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$2,307,551 91
Surtirages, garantis et non garantis	78,223 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Bons des Etats-Unis en main	1,900 00
Actions, sécurités, etc	758,792 75
Dû par des agents de réserve approuvés	562,727 55
Dû par d'autres banques nationales	61,887 22
Dû par des banques d'Etat et banquiers	15,700 23
Maison de banque, meubles et installations	95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées	27,931 27
Primes sur Bons des Etats-Unis	51 00
Chèques et autres items comptant	$782 51
Change pour le Clearing-house	209,909 94
Billets d'autres banques	23,581 00
Monnaie courante et nationale, nickels et cents	5,624 54
Espèces	404,012 50
Billets legal tender	260,000 00— 902,210 49
Fonds de rédemption au Trésor des Etats Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$4,859,841 95

PASSIF.

Capital-action payé	$300,000 00
Fonds de surplus	700,000 00
Profits non divisés	178,209 96
Total	$1,075,209 96
Billets de banques nationales en circulation	34,500 00
Dividendes non payés	1,500 00
Dépôts individuels sujets à chèque	$3,317,789 77
Certificats de dépôts demandés	52,748 75
Chèques certifiés	15,200 00
Chèques d'un caissier en circulation	88,125 00
Dû à d'autres banques nationales	190,401 84
Dû aux banques d'Etat et banquiers	84,366 63—3,748,631 96
Total	$4,859,841 95

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans, se. }

Moi, William Palfrey, caissier de la banque susnommée, être sincèrement de la véracité ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier

Souscrit et juré pardevant moi ce 14me jour de décembre 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté: R. E. CRAIG, CHAS. CHAFFE, C. H. REMONDET, Directeurs.

16 déc—1f

J. HASSINGER, Président. J. E. MERLE, Vice-Président.

Etat de situation annuel
—DE LA—
GERMANIA SAVINGS BANK,
51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 31 décembre 1892.

ACTIF.

Actions et bonds	$401,842 50
Prêts sur propriété foncière	313,832 50
Prêts à échéances	495,911 64
Prêts sur demande	682,066 85
Meubles et installations	750 00
Comptant	181,401 35
Total	$2,065,854 84

PASSIF.

Capital payé	$10,000 00
Profits non divisés	145,051 45
A avoir: Bénéfices après dépenses, taxes d'Etat et de ville	87,466 76
Moins $42,394 77 payés aux déposants pour intérêts et $5,000 aux actionnaires pendant l'année courante	50,394 77
Réservé des bénéfices de l'année	37,071 99
Ajouter bénéfices indivis existant au 31 décembre 1891	107,579 47
Réserve actuelle	144,651 46
Dû à 6,012 déposants	1,820,734 26
Dividendes non payés	408 00
Total	$2,065,854 84

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct.

G. AD BLAFFER, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 décembre 1892.

W. O. HART, Notaire

Correct—Attesté:

S. HEINSHEIMER,
A. VIZARD,
J. E. MERILH.

Notez le progrès de cette Banque:
Elle a maintenant
6,012 déposants avec..$1,820,795 38
Le 31 Déc. 1891, elle avait
4,931 déposants avec.. 1,534,384 47
1,081 gain en déposants
Gain en dépôts..... $286,519 91
Elle a payé pour ses actionnaires plus de 45 pour cent.
1er janv—1f

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires le 31 déc. 1892.

ACTIF.

Bills escomptés	$992,219 58
Bons des Etats-Unis	50,000 00
Ville de la Nouvelle Orléans 4 pour cent, 5 pour cent, 6 pour cent et bons à prime	$1,502,624 83
Autres bons et actions	111,737 50— 1,614,362 03
Maison de banque et autres propriétés foncières	100,819 20
Trésorerie des Etats-Unis	$2,250 00
Change sur New York	525,514 83
Prêts sur demande	948,248 55
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	1,138,241 76—2,614,255 14
Total	$5,361,653 95

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00
Fonds de surplus	150,000 00—$650,000 00
Profits nets non divisés	45,616 69
Circulation	44,250 00
Dépôts à retirer contre chèques	4,460,301 22
Balance sur réduction du capital-actions	800 00
Dividendes non payés	20,686 00
Bills payables	900,000 00
Total	$5,361,653 95

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
MORR F. JAMIN, Caissier.

1er janv—3f

LADIES
Needing a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente		$133,094 46
Sur risques d'incendie		$133,094 46
Sur risques maritimes		2,507 35
Sur risques de rivières		1,961 01
Total		$137,562 82
Moins—Primes non acquises		49,130 00
		$88,382 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$3,665 26	
Compte de loyer	$7,598 75—	$11,264 01
		$99,646 83

Pertes payées:

Sur risques de feu	$60,668 79
Sur risques maritimes	313 58
Sur risques de rivières	205 38
Pertes totales	$61,207 75
Primes remises	$4,772 78
Dépenses	2,841 85
Taxes	19,820 01
Honoraires d'avocat	9,199 81
Compte de courtage	240 00
	1,703 11—$37,577 49—$98,785 24
	$861 59

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,872 93
Propriétés foncières	176,487 00
Argent comptant	22,572 55
Chèques à 6 jours de ville, (valeur du marché)	22,825 00
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions de La Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Opéra Française (valeur du marché)	1,800 00
Bons à prime (valeur du marché)	3,950 00
Vases sacrés, habitation Ursuline	6,964 21
Librairie et meubles de Bureau	3,000 00
Jugements	600 00
	$300,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, Nouvelle-Orléans, Louisiane, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
(Signé) JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Aristide Hepburn, Jos. A. Shakspeare, Henry O. Boucher, M. W. Smith, John M. Baldwin W. B. Rostager, Joseph Jahncke, Paul Capdevielle, C. S. Zacharie.

A. Xiques.

BANQUES.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DE PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$ 942,452 09
Change	221,657 83
Prêts sur demande et escomptes	1,461,202 44
Actions	26,172 50
Propriétés foncières	40,043 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,787,527 86
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	279,051 03
Dépôts individuels	2,156,395 83
Dividendes non payés	2,076 00
Total	$2,787,527 86

Mot. A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que les posé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.

ANT. DORIOCOURT, Notaire.

1 janv—

Etat semestriel
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le samedi 31 décembre 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,311,822 50
Surtirages	25,850 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Autres actions et bons	39,626 00
Dû par des agents de réserve approuvés	11,062 88
Dû par des banques et banquiers	62,068 82
Maison de banque, meubles et installations	115,500 00
Dû par trésorier des Etats-Unis 5 pour cent montant du fonds de rédemption	2,250 00
Chèques comptant sur des banques locales	$138,628 25
Monnaie courante	6,622 00
Billets legal tender et or	362,440 00
Espèces, nickels et cents	16,615 70—522,305 95
	$2,140,554 03

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	61,154 33
Dividendes, 5 pour cent par semestre, déclaré le 30 courant	15,000 00
Dividendes non réclamés	815 00
Billets en circulation	41,095 00
Dépôts individuels	1,248,365 98
Dû à des banques et banquiers	14,326 42
Bills payables	60,000 00
Billets réescomptés	100,000 00
	$2,140,554 03

J. C. DENIS, Président.
J. L. BERGIER, Caissier.

CHARTER
—OF THE—
LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, }
State of Louisiana, }
City of New Orleans }

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans, state of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved Jun 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following, to wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage, pledge and dispose of real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers, make by-laws, and do all and any lawful prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana, all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen Thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however sh